

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 10 JANVIER 2017**

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS**

Date de la convocation : 4 janvier 2017

Secrétaire de séance : Christian ANDRES

Etaient présents : Jacques BONNARDEL, Cristel FRANCESCHI, Olivier BACQUART, Martine GROPELLIER, Eric DUCHENNE, Christian ANDRES, Robert BOURCIER, Magali GARNIER, Emmanuel MIEGGE, Philippe DI MARCO

Etait absent : Francis PIN (pouvoir à Christian ANDRES)

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2016 : Cristel Franceschi et Olivier Bacquart demandent que soit rectifié le point 15. En effet, ils étaient contre le projet de délibération proposé, à savoir la fin des navettes au 5 mars 2017, estimant que cela concourrait encore plus à la baisse de la fréquentation touristique. Un avenant au marché sera donc prévu pour pouvoir poursuivre le fonctionnement de la navette au-delà du 5 mars.  
Approbation à l'unanimité.

**DELIBERATION**

**Transfert du FNGIR de la Commune à la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras**

La Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras a adopté la fiscalité professionnelle unique. Afin d'améliorer l'éligibilité de l'EPCI aux dotations de l'ordre de 15 000 € par an, il est proposé que le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) perçu ou versé selon les cas jusqu'à présent par les communes soit transféré à la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras, conformément au Code Général des Impôts.

Vote : 11 voix pour

Pour affichage  
Le Maire